



Infos Express MONTINOISES SEPTEMBRE 2022

06.46.58.30.81

Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement
un **représentant de la commune** en cas de besoin urgent :
voirie, fuite d'eau...

École.....



RENTRÉE. 62 écoliers ont effectué leur rentrée au sein de l'école intercommunale Chariez-Montigny, le jeudi 1er septembre.

Animations.....



JOURNÉES DU PATRIMOINE. Les samedi 17 et dimanche 18 septembre se dérouleront les 39^{ème} journées du patrimoine. La chapelle de l'Abbaye ouvrira ses portes à cette occasion de 10h à 12h, en visite libre. Annie Lucarz organisera samedi 17, à 15h et dimanche 18, à 15h, une visite guidée de cette dernière.



GYMNASTIQUE. À compter du jeudi 15 septembre, des cours de gym douce sont organisés chaque jeudi de 16h45 à 17h45, hors vacances scolaires, à la salle de la Bergère avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Les séances seront encadrées par un éducateur sportif de l'Association Vesoul Vita Sport. Ces cours sont gratuits et sans inscription.



RALLYE DES RIVES DE SAÔNE. 49 véhicules d'époque traverseront le village, le dimanche 9 octobre prochain, à vitesse modérée, espacés d'une minute environ, entre 9h30 et 11h, en provenance de Scye et en direction de Chariez.

Sports.....

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES. La version 2022/2023, de l'Agglomération de Vesoul est disponible à la mairie.

Pour chaque jeune Montinois de moins de 18 ans, participant dans une structure extrascolaire ou membre d'une association culturelle ou sportive, la commune de Montigny-lès-Vesoul apporte une aide de 20 euros aux parents.

Cette aide financière est limitée à une par adhérent et accordée sur présentation du justificatif de paiement à la structure ou au club concerné.

FC DU LAC. Le Football Club du Lac (Montigny-lès-Vesoul et Vaivre-et-Montoille) recrute des jeunes nés en 2014-2015-2016, filles et garçons.

Rendez-vous les mercredis de 17h15 à 18h30 sur le stade Maurice Gillot de Montigny-lès-Vesoul.

Chaque licencié(e) peut bénéficier d'une aide de 20 euros de notre commune.

Contacts : 07.52.17.13.34 (Hicham) ou 06.80.17.00.56 (Cédric).

CYCLISME. Le Montinois Florian Ecrement a terminé 8^{ème} en catégorie PASS D1 D2 lors du prix cycliste de Montigny, disputé le 4 septembre. L'arrivée était jugée rue des Châteaux à une centaine de mètres du domicile de ses parents. Il a terminé à une poignée de secondes du vainqueur.



Environnement.....

NETTOYONS LA NATURE. La commune participera à la 23^{ème} édition de « Nettoyons la nature » organisée par les centres E. Leclerc qui donne à chacun l'opportunité de débarrasser les milieux naturels et urbains de tonnes de débris. Le vendredi 23 septembre, à partir de 14h15, les élèves de l'école primaire, encadrés par les enseignants et des bénévoles, agiront ensemble pour protéger notre environnement.



AFFOUAGE. Les personnes intéressées par l'affouage sont priées de venir s'inscrire en mairie avant le 30 septembre.

Environnement (suite).....



RAMASSAGE DES « MONSTRES ». Le vendredi 30 septembre, à partir de 8h30, sera organisé un ramassage de « monstres » (vieux fauteuils, matelas, sommiers, téléviseurs, machines à laver, etc...). Pour prévoir la logistique à mettre en place, merci de remplir le coupon page 4.

Urbanisme

PENSEZ À DÉCLARER VOS TRAVAUX EN MAIRIE. Lorsque vous souhaitez réaliser des travaux d'embellissement, modification ou création, il vous faut demander l'autorisation à la mairie. Selon la nature de vos travaux, vous déposerez alors :

Une DP (déclaration préalable de travaux), un PC (Permis de Construire), un CU (Certificat d'Urbanisme), un PM (Permis Modificatif), un PA (Permis d'Aménager) ou un PD (Permis de Démolir).

Renseignements possibles au secrétariat de mairie par mail, ou par téléphone.

Vous avez la possibilité de déposer vos dossiers d'urbanisme de façon dématérialisé en utilisant l'adresse mail suivante : urbanismemontigny2022@gmail.com (voir flyer joint).



CARNET ROSE.

Margaux est née le 8 août au foyer de Sophie Baumann et d'Alexandre De Abreu Lopes, demeurant rue de la Prairie.

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents.

DEUILS.

Christelle Mouchot est décédée le 24 août à l'âge de 53 ans. Elle était présidente du Football Club du Lac (Montigny-lès-Vesoul et Vaivre). Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 26 août à Lyoffans.

Micheline Beneux est décédée le 1^{er} septembre à l'âge de 90 ans. Elle était la grand-mère de Sandrine Reveron, qui travaille au centre de loisirs « Les Gavroches » à Montigny-lès-Vesoul. Ses obsèques ont été célébrées le lundi 5 septembre à Gray.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à leurs proches.

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...

Mairie.....



MAIRIE : Le secrétariat de mairie est assuré le **lundi de 16h30 à 18h30**, le **mardi de 14h à 15h**, le **vendredi de 8h30 à 12h30** et sur rendez-vous. Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30.

Tél : 03.84.76.54.50

Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

Actes d'état civil : Les personnes qui souhaitent établir en mairie un acte de reconnaissance, un dossier de mariage, de PACS ou un parrainage civil sont priées de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

Recensement militaire : Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Bibliothèque : La bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère est ouverte, le samedi, **avec de nouveaux horaires de 9h30 à 11h30**. La bibliothèque, dans ces créneaux horaires, est ouverte aux jeunes qui veulent s'entraider pour faire leurs devoirs. L'accueil est assuré par Annie Lucarz.

www.montigny-les-vesoul.eu



www.facebook.com/people/Commune-Montigny-Lès-Vesoul/

✂-----

Opération ramassage des « monstres »



Coupon à retourner à la mairie pour le mardi 28 septembre

Nom : Prénom :

Numéro et rue :

Numéro de téléphone :

Nature des objets à enlever et qui seront déposés le vendredi 30 septembre pour 8h30 à l'adresse figurant ci-dessus :

.....
.....